

Favoriser la mixité professionnelle



Léon Grosse obtient 90/100 à l'index Egalité Professionnelle 2022.

Ce résultat nous place parmi les entreprises les plus engagées en matière d'égalité salariale et professionnelle. Notre index augmente régulièrement depuis 2018 et souligne ainsi la dynamique de l'entreprise en faveur de la mixité professionnelle, de l'équité, et de l'accompagnement de chacun de nos collaborateurs tout au long de son parcours professionnel.

Le calcul de l'index est basé sur cinq critères réglementaires distincts qui évaluent l'égalité en termes de rémunération et de représentation.

Pour Léon Grosse le détail des 90 points obtenus est le suivant :

- Écarts de rémunération : **35/40**
- Écart d'augmentations individuelles : **20/20**
- Écart de promotions : **15/15**
- Augmentation des femmes de retour de congé maternité : **15/15**
- Répartition des sexes parmi les 10 plus hautes rémunérations : **5/10**

A l'image de notre progression globale concernant notre objectif, notre Comité de Direction Générale est composé de **2 femmes et de 5 hommes, soit près de 30% de représentants féminins** au sein de l'instance dirigeante du Groupe.